Eléments d'introduction

25 novembre 2016

SÉMINAIRE MOBILITÉ SCOT - PDU

Boigny-sur-Bionne - Bou - Chanteau - La Chapelle-Saint-Mesmin - Chécy - Combleux Fleury-les-Aubrais - Ingré - Mardié - Marigny-les-Usages - Olivet - Orléans - Ormes Saint-Cyr-en-Val - Saint-Denis-en-Val - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Saint-Jean-de-Braye Saint-Jean-de-la-Ruelle - Saint-Jean-le-Blanc - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Saran - Semoy



Les mobilités dans l'agglomération

Quelques actions phares menées ces dernières années







Extension des itinéraires cyclables et mise en place de services vélos





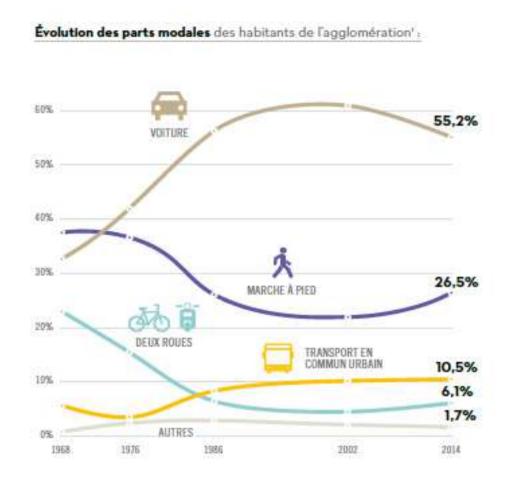






Les mobilités dans l'agglomération

Des évolutions modales et urbaines à prendre en compte















Objectifs du séminaire

PDU et SCoT : un périmètre, deux démarches complémentaires

Concerter autour de la révision du PDU

- Partager les premiers éléments de diagnostic des mobilités sur le territoire
- > Identifier les enjeux prioritaires pour faciliter la mobilité des personnes et marchandises sur le territoire

Construire le SCOT

- Aborder la question des mobilités sous l'angle de l'aménagement du territoire,
- > Porter une stratégie d'aménagement de long terme qui :
- minimise les besoins de mobilité par des localisations judicieuses,
- optimise l'usage des infrastructures actuelles,
- s'adapte aux évolutions des comportements et des modes de vie,
- anticipe des besoins d'infrastructures nouvelles.

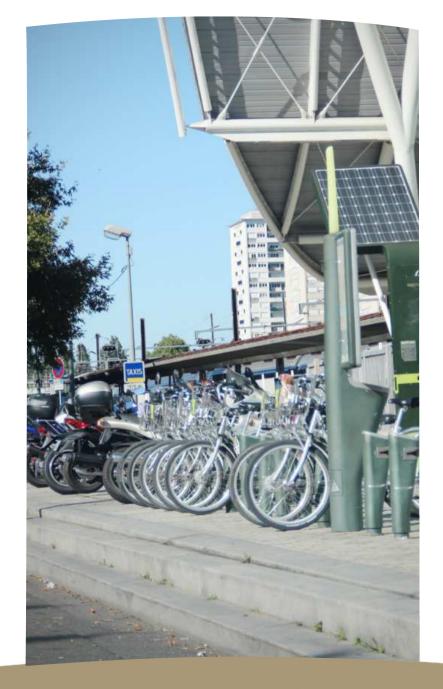








La démarche PDU









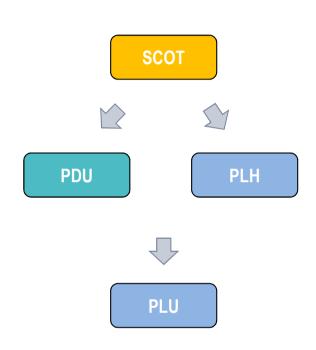


Le Plan de Déplacements Urbains (PDU)

Qu'est-ce qu'un PDU?

- > Un outil de planification de la mobilité qui définit les <u>principes d'organisation du transport et du</u> <u>stationnement</u>, des personnes et des marchandises
 - à l'échelle de l'agglomération, qui concerne tous les modes de transport, à horizon 10 ans.
- > Un <u>outil de programmation</u>, qui hiérarchise les actions et prévoit leur financement.
- > Une <u>démarche partenariale</u> entre les différents acteurs institutionnels et de la société civile.

2008 : date du dernier PDU de l'AgglO



SCOT / PDU:

un calendrier et un territoire offrant une opportunité de coconstruction.

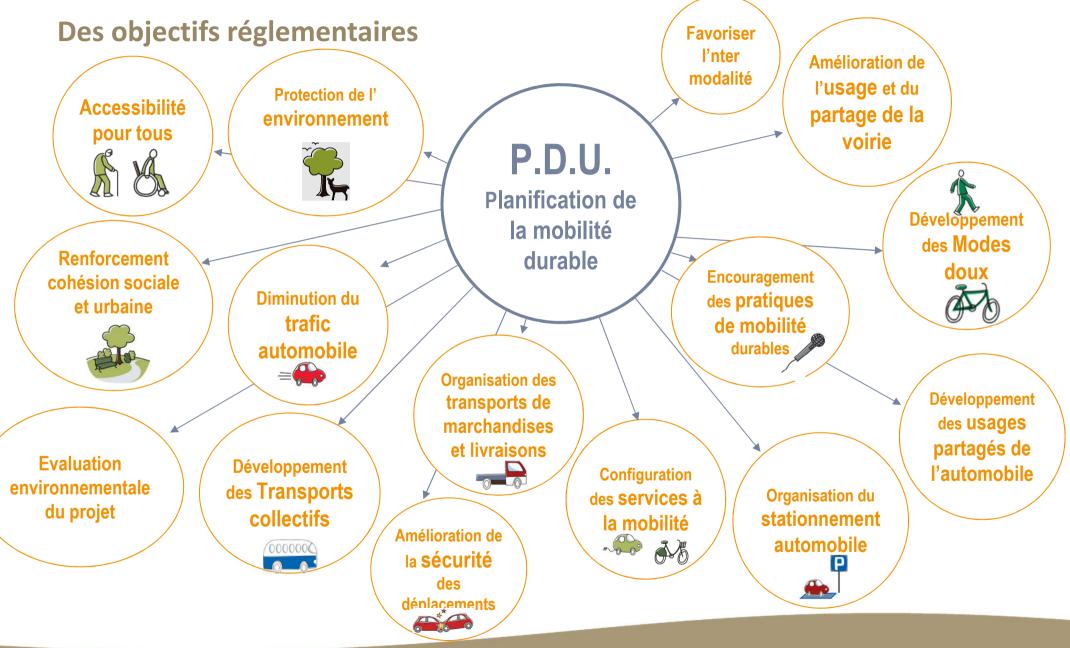








Le PDU









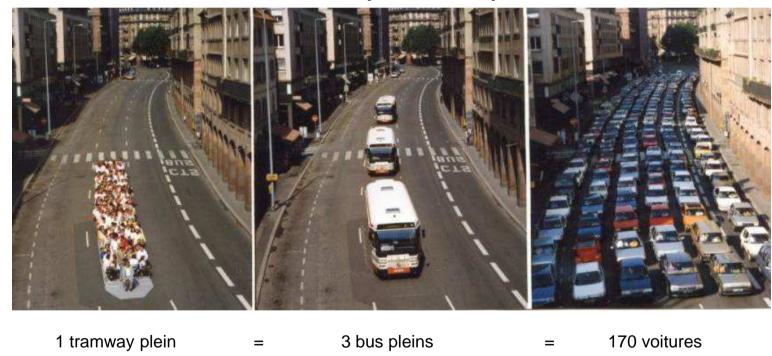


Le PDU

La mobilité durable : pourquoi ?

- > Pour prendre en compte les enjeux environnementaux
- > Pour améliorer l'accessibilité aux zones les plus denses

Comment transporter 200 personnes ?



> Pour donner accès à la mobilité pour tous









Permettre



Efficience de la gouvernance



Coordination avec le SCOT

Appropriation du document par les communes et les partenaires publics via la concertation

Eviter

La mobilité durable : comment ?



Efficience de l'espace urbain



Liens avec le SCOT

Articulation entre développement urbain et infrastructures de transports

Reporter



Efficience de la mobilité



Valorisation des transports collectifs et modes actifs

Performances, aménagements, communication

Améliorer



Efficience des modes et des réseaux de transport



Organiser les flux automobiles





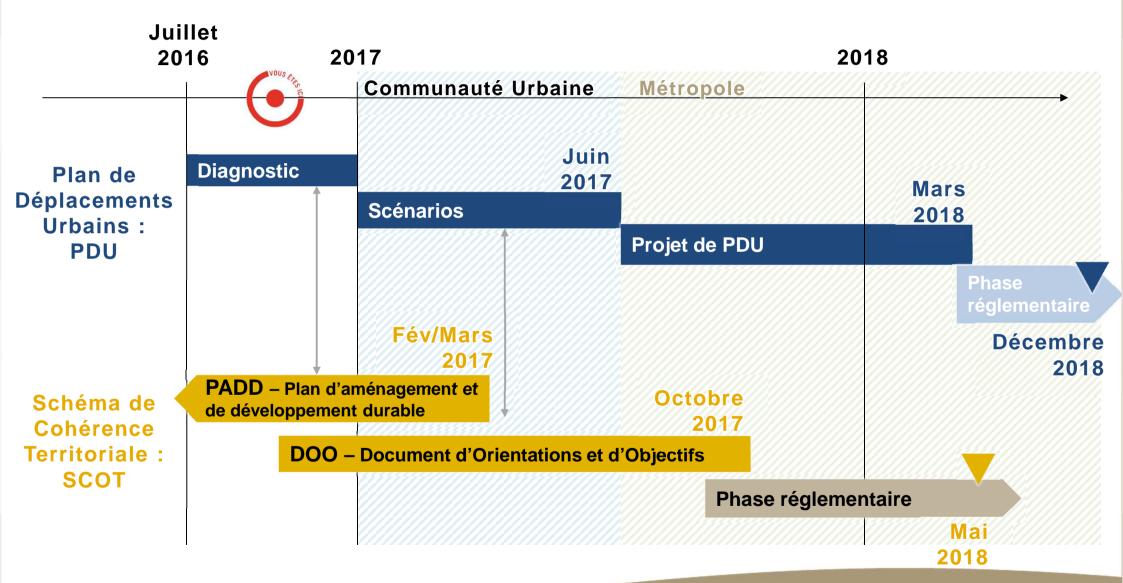






Le PDU de l'AgglO

Quel calendrier?











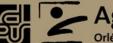
La démarche SCoT











Le SCoT

Qu'est-ce qu'un SCoT?

> Un <u>document</u> de planification stratégique intercommunale,

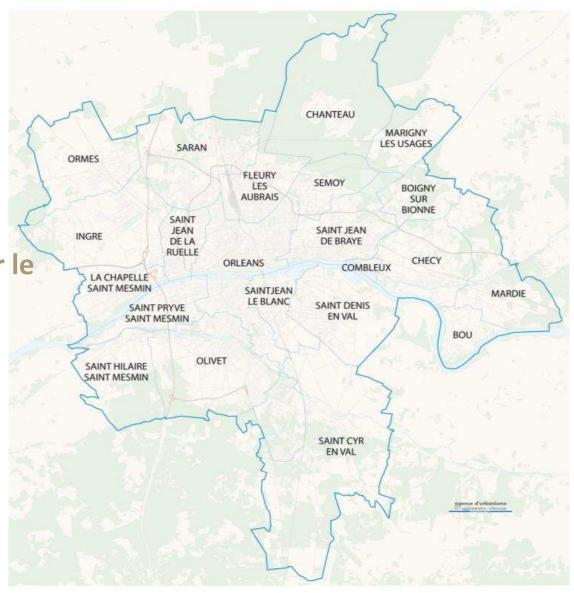
A l'échelle de l'agglomération.

> Un <u>outil</u> pour soutenir et encadrer le développement,

Définit les orientations pour le territoire,

A une portée réglementaire.

> Un projet de territoire à 20 ans, Une approche prospective, Et transversale...











Le SCoT

Une approche transversale

> En matière de mobilité :

Il « définit les grandes orientations de la politique des transports et de déplacements [...] les grands projets d'équipements et de dessertes par les transports collectifs. »

> Mais en complémentarité avec :









Qualité paysagère, protection et mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers





Développement des communications électroniques



Préservation et mise en valeur des ressources naturelles



Préservation et remise en bon état des continuités écologiques









Le SCoT

Quels leviers en matière de déplacements ?

- >Identifier les perspectives et enjeux
- > Définir les orientation et la stratégie pour le territoire
- > Assurer l'organisation de l'espace
- Détermine les secteurs préférentiels d'urbanisation et de projet en lien avec l'accessibilité en modes doux et la desserte en transport collectif
- Peut conditionner des urbanisations nouvelles à leur desserte en TC
- Peut préciser des normes de stationnement s'imposant aux PLU



Rapport de présentation

- diagnostic du territoire,
- analyse environnementale.



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

- projet politique,
- ambitions stratégiques pour le territoire.



Document d'Orientations et d'Objectifs

 moyens pour atteindre les objectifs fixés au travers d'orientations.

En respectant les principes d'un développement durable !



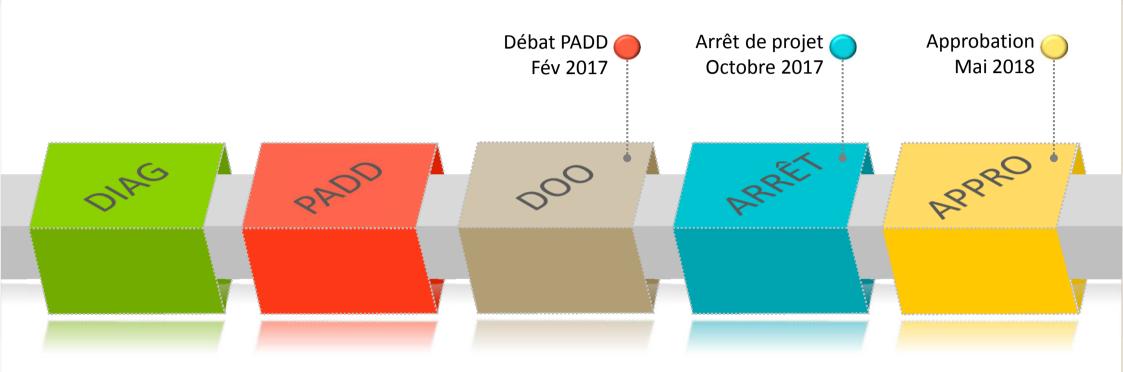






Le SCoT de l'AgglO

Quel calendrier?



Août 2014 - Décembre 2015 Janvier - Septembre 2016

Octobre 2016 - Avril 2017 Mai - Octobre 2017 Octobre 2017 - Mai 2018





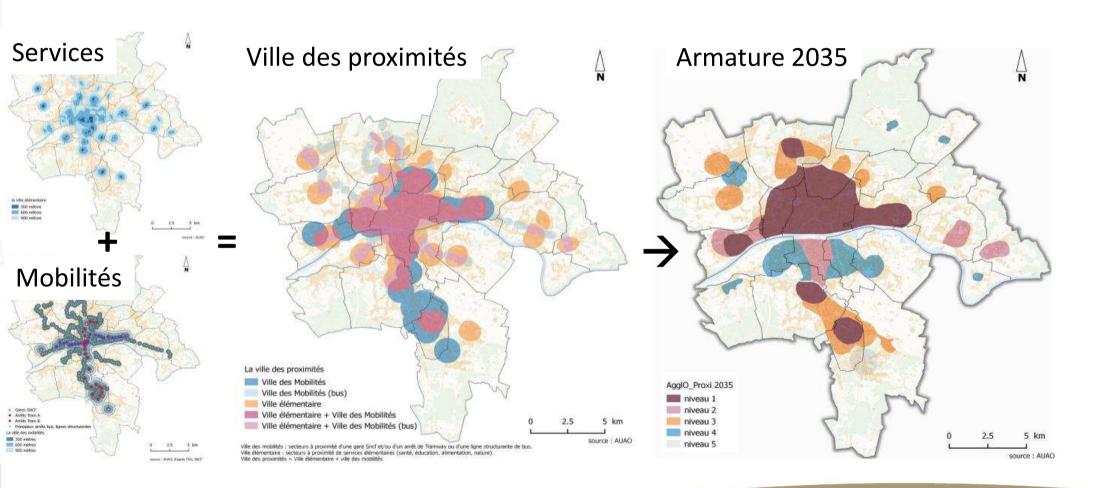




Le SCoT de l'AgglO

Quelle ambition?

> Une armature urbaine pensée pour la proximité











Séminaire SCoT-PDU

25 novembre 2016

Points clés du diagnostic mobilité

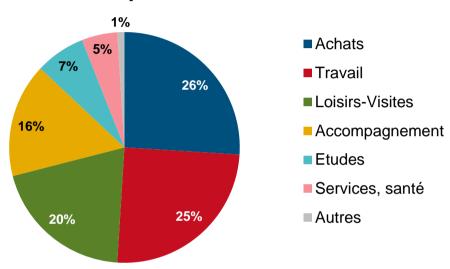
Boigny-sur-Bionne - Bou - Chanteau - La Chapelle-Saint-Mesmin - Chécy - Combleux Fleury-les-Aubrais - Ingré - Mardié - Marigny-les-Usages - Olivet - Orléans - Ormes Saint-Cyr-en-Val - Saint-Denis-en-Val - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Saint-Jean-de-Braye Saint-Jean-de-la-Ruelle - Saint-Jean-le-Blanc - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Saran - Semoy





Pratiques de mobilité : quelques chiffres clés

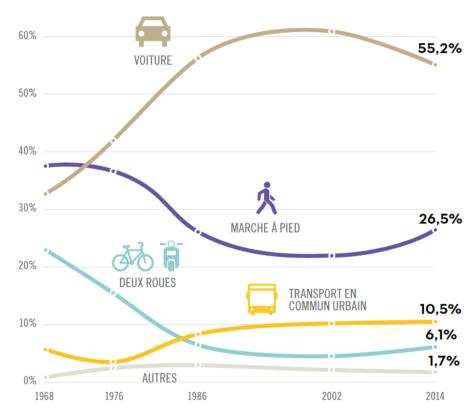
Motifs de déplacement



Source: AgglO, parts modales 2014

- 3,5 déplacements/jour par habitant en 2014 ;
- ¾ des déplacements des habitants ne sont pas liés au motif travail;
- Une part modale automobile de 55%.

Évolution des parts modales des habitants de l'agglomération' :



Source : AgglO, chiffres clé de la mobilité dans l'agglomération orléanaise de 2008 à 2014.

A noter que l'enquête menée en 2002 présente certains biais, certains résultats et notamment l'usage de la voiture ont été surévalués.









Des pratiques modales plus vertueuses au centre de l'agglO

Légende:

aire urbaine

AggIO Ville d'Orléans

Des pratiques modales davantage tournées vers l'automobile dans les territoires les plus éloignés du cœur d'agglomération.

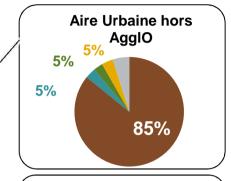
Ce sont également sur ces territoires que les distances de déplacement s'allongent pour accéder à l'emploi, aux services et équipements.

Aire urbaine d'Orléans

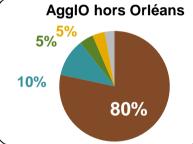
AgglO

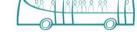
Orléans

Parts modales des migrations domicile-travail Source: INSEE - Mobilités professionnelles 2013 selon le lieu d'habitation



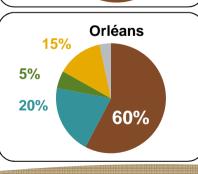


















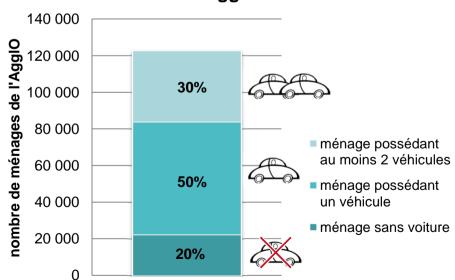




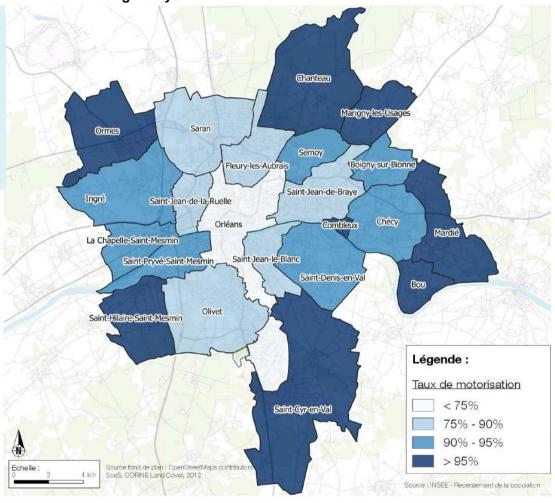
Taux de motorisation

- Des disparités importantes entre Orléans et les communes périrubaines ;
- Un taux de motorisation stable depuis 2000.
- En moyenne, 80% des ménages possèdent une voiture ou plus, ce qui représente environ 150'000 véhicules.

Taux de motorisation des ménages de l'AgglO



Part des ménages ayant au moins un véhicule



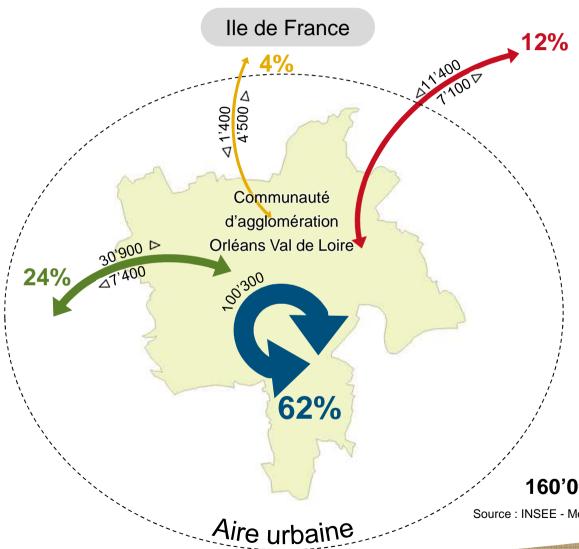








Structure des migrations domicile – travail



- Des migrations internes à l'agglomération représentant 2/3 des migrations en lien avec l'agglomération.
- Les échanges avec l'Ile de France représentent seulement 4% des migrations.
- Un quart des migrations en lien avec l'agglomération sont des migrations intracommunales. La grande majorité de ces migrations est interne à Orléans.
- 55% des migrations domicile-travail en lien avec l'agglomération concernent la ville d'Orléans. Les migrations attirées par la ville d'Orléans proviennent de bassins versants relativement homogènes.

Total = 160'000 migrations

Source: INSEE - Mobilités professionnelles 2013









Transports collectifs urbains : une attractivité à renforcer

- Une offre importante mais un usage encore faible (réseau bus);
- Augmentation de l'offre en 2012 avec hiérarchisation du réseau et ouverture du tram B. Offre stable et efficacité en nette progression depuis;
- Un réseau porté par le tramway qui représente environ un tiers de l'offre, mais deux tiers de la demande.

ENJEU:

Amélioration de l'attractivité et optimisation des coûts du réseau TC en jouant sur sa structure, ses performances et sa compétitivité vis-à-vis de l'automobile.













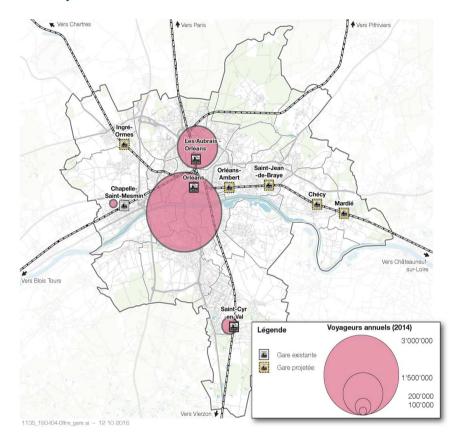
Transports collectifs interurbains : une interopérabilité avec les TCU

- Une desserte interurbaine assurée par les cars départementaux et le train;
- Une intégration tarifaire qui facilite l'intermodalité, et un support unique pour les titres de transport au sein de l'AgglO: la carte JVMalin.

ENJEU:

L'intégration des futures lignes TER vers Châteauneuf et Chartres dans l'organisation des réseaux de mobilité en rabattement et diffusion.

Valoriser les haltes existantes (Saint-Cyr en Val et Chapelle Saint-Mesmin).



Gares sur le territoire (état actuel et projets engagés)









Intermodalité : des infrastructures à valoriser

- De nombreux parkings relais en lien avec le tramway, mais un usage perfectible de certains parkings;
- Une offre de stationnement vélo développée en intermodalité avec le tramway, encore peu utilisée ;
- 3% des déplacements sont intermodaux.

ENJEU:

La valorisation des chaînes de déplacement complexes (attractivité des TCU, politique de stationnement en centre-ville, aménagements cyclables, maillage des services, ...).











P+R

vélo

360 pl.

~25 %

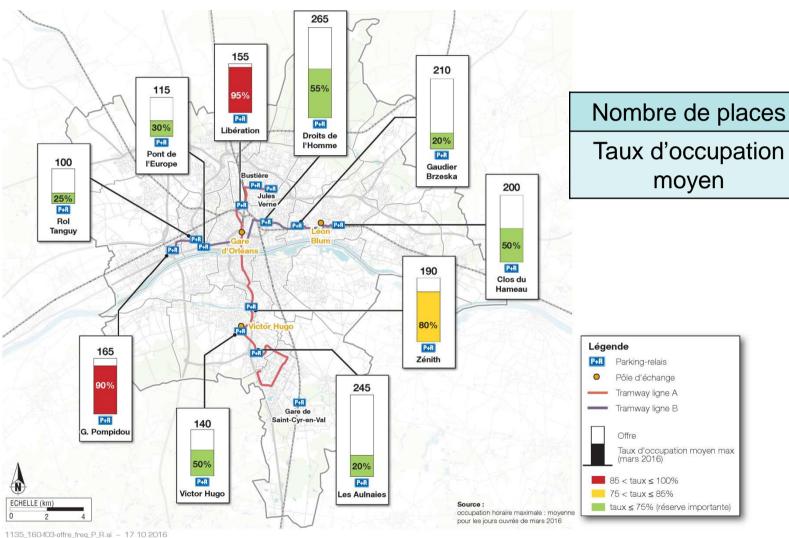
P+R

voiture

1820 pl.

50 %

Intermodalité : des infrastructures à valoriser











Vélos : un mode en développement

- Une topographie favorable et une demande des communes ;
- Un usage bon mais saisonnier: 5,5% des déplacements en vélo ;
- Quelques actions de sensibilisation ;
- De nombreux aménagements, mais un manque dans la continuité et la lisibilité des itinéraires;
- Des services mis en place pour encourager sa pratique.

ENJEU:

Aménagement d'itinéraires continus et lisibles et de résorption des points













Marche à pied : le deuxième mode de déplacement

- 2^{eme} mode le plus utilisé après la voiture : plus de 250'000 déplacements réalisés à pied chaque jour par les habitants de l'AgglO;
- Mode des courtes distances, présentant des parts modales très variables selon le motif : de 13% pour le motif travail à 41% pour le motif loisirs ;
- Les espaces publics routiers et coupures urbaines (axes de forte circulation en centre-ville, PL ...) freinent l'usage de la marche.

ENJEU:

Prise en compte des piétons dans la requalification des espaces publics de la ville des proximités et apaisement des vitesses dans les quartiers.









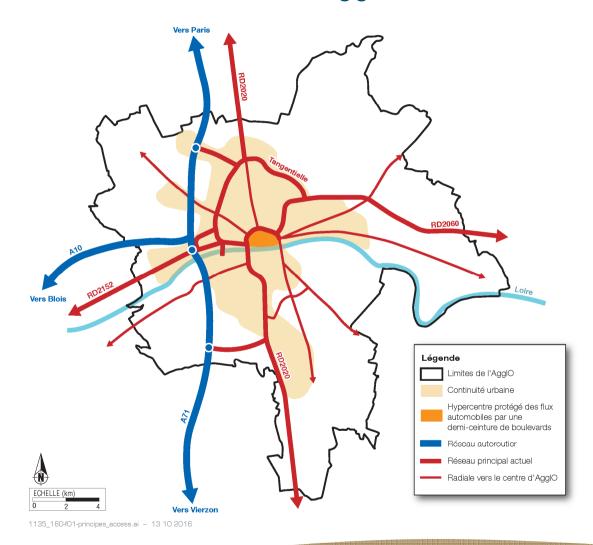


Automobile : un réseau viaire concentré au nord de l'agglO

- Deux niveaux de contournements aménagés au nord de la Loire, mais pas d'itinéraire tangentiel au sud;
- Un centre-ville d'Orléans
 « protégé » par les mails ;
- Au nord, les mails supportent des niveaux de trafic similaires à la tangentielle et l'autoroute.

ENJEU:

Organisation et d'aménagement du réseau viaire en cohérence avec les projets de développement et dans une optique de partage de l'espace entre les modes.











Automobile : des services partagés peu développés

Covoiturage

 Une demande croissante de la pratique de covoiturage mais encore peu d'aménagements pour l'encourager.

Autopartage

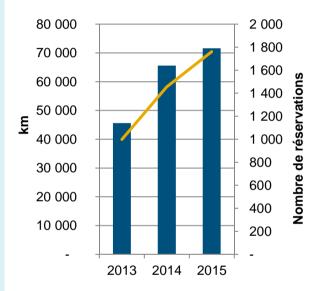
- Un service d'autopartage autoTAO limité au cœur d'AgglO : 10 voitures et 4 stations ;
- Une pratique de l'autopartage entre particuliers à conforter;
- Un service qui encourage à la diminution de la motorisation.

ENJEU:

Une meilleure connaissance et la valorisation de ces nouveaux

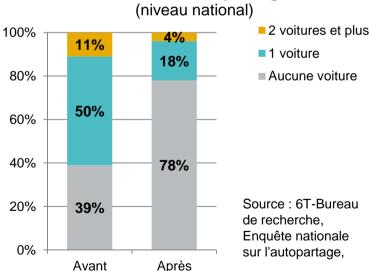
перас

Nombre de km et de réservations annuels du service AutoTAO



Kilomètres parcourus

Nombre de voitures d'un ménage avant et après l'adhésion à un service d'autopartage











Livraisons et transport de marchandises

- Des problèmes de circulation poids lourds sur des axes urbains malgré les arrêtés municipaux;
- La ville dense est propice à l'innovation pour la logistique du dernier kilomètre. Des initiatives sont testés pour limiter les nuisances : véhicules électriques, stockage et transport mutualisé pour diminuer le nombre total de véhicules, etc.

ENJEU:

Lisibilité et cohérence de la réglementation à l'échelle de l'AgglO pour préserver les centres-bourgs.

Favoriser la mise en place de dispositifs novateurs et durables pour les livraisons de proximité.











Le stationnement : un levier des politiques de mobilité

- Des zones réglementées dans la plupart des communes de l'AgglO, mais du stationnement payant uniquement à Orléans.
- Un niveau d'offre en centreville d'Orléans dans la moyenne des villes de taille similaire;
- Une réglementation à Orléans étendue aux mails récemment.

ENJEU:

Une politique de stationnement à faire évoluer au service d'une politique de mobilité globale.











Conclusion : vers une mobilité plus durable



Un territoire qui poursuit ses efforts pour développer des pratiques de mobilité durable. Une tendance à soutenir ...

Premiers enjeux

Articulation entre l'urbanisme et les transports : développement maîtrisé et accompagné

Organisation et compétitivité des réseaux pour valoriser les pratiques alternatives à la voiture particulière

Valorisation des chaines de déplacements complexes

Questions ? Remarques et compléments ?









Suite de l'après-midi : les ateliers

La mobilité durable selon la nature des territoires ...

1- Ville des proximités et mobilité : quelle ambition ?

- Présentation de la ville des proximités et des pratiques de mobilité associées : une compétitivité des transports collectifs et des modes actifs à renforcer
- Echanges sur le niveau d'ambition du PDU (jusqu'où encourager la pratique des modes alternatifs à l'automobile?) et du Scot (extension de la ville des mobilités ou densification)

2- Hors de la ville des proximités : quels leviers pour favoriser la mobilité durable ?

- Déplacements longue distance et mobilité périurbaine : des pratiques durables de mobilité parfois difficiles à mettre en œuvre mais des pistes d'action : sensibilisation, usages alternatifs de la voiture individuelle, intermodalité, extension de la ville des mobilités ...
- Echanges sur la pertinence de certaines actions sur le territoire

Restitution commune (16h45-17h15)







Orléans Val de Loire



Orléans Val de Loire Schéma de COhérence Territoriale

Séminaire Mobilité

Atelier: hors de la ville des

proximités - 25/11/16





Boigny-sur-Bionne - Bou - Chanteau - La Chapelle-Saint-Mesmin - Chécy - Combleux Fleury-les-Aubrais - Ingré - Mardié - Marigny-les-Usages - Olivet - Orléans - Ormes Saint-Cyr-en-Val - Saint-Denis-en-Val - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Saint-Jean-de-Braye Saint-Jean-de-la-Ruelle - Saint-Jean-le-Blanc - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Saran - Semoy





Suite de l'après-midi : les ateliers

La mobilité durable selon la nature des territoires ...

1- Ville des proximités et mobilité : quelle ambition ?

- Présentation de la ville des proximités et des pratiques de mobilité associées : une compétitivité des transports collectifs et des modes actifs à renforcer
- Echanges sur le niveau d'ambition du PDU (jusqu'où encourager la pratique des modes alternatifs à l'automobile?) et du Scot (extension de la ville des mobilités ou densification)

2- Hors de la ville des proximités : quels leviers pour favoriser la mobilité durable ?

- Déplacements longue distance et mobilité périurbaine : des pratiques durables de mobilité parfois difficiles à mettre en œuvre mais des pistes d'action : sensibilisation, usages alternatifs de la voiture individuelle, intermodalité, extension de la ville des mobilités ...
- Echanges sur la pertinence de certaines actions sur le territoire

Restitution commune (16h45-17h15)







Programme du séminaire

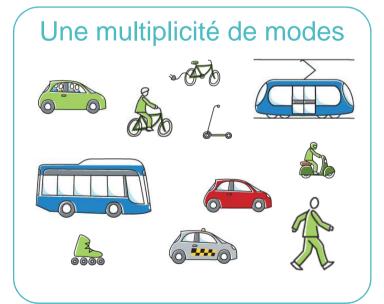


Les 1ère clefs pour promouvoir la mobilité durable

La promotion de la mobilité durable passe notamment par la réduction des besoins de mobilité et la promotion et le report vers les modes de déplacement les plus durables.



La disposition_de modes alternatifs à la voiture individuelle : première étape vers un choix modal durable. Des équipements et services à proximité : la première clef pour réduire les distances de déplacement.



Le choix modal est le résultat d'une réflexion à la fois rationnelle et sensible de chaque individu, et dépendante en premier lieu des modes à disposition, de leur performance et de leur facilité d'accès.

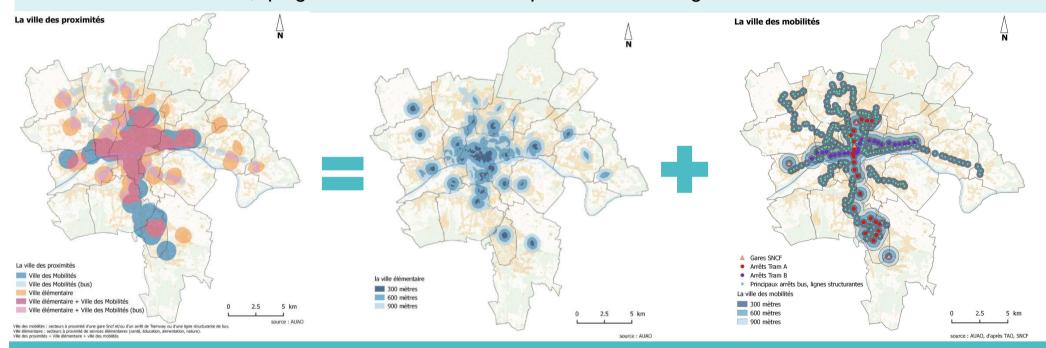




La ville des proximités : un outil pour le SCOT

Une armature urbaine conçue pour un développement du territoire durable, constituée de :

- La ville élémentaire, qui offre les meilleures facilités d'accès aux fonctionnalités de la ville ;
- La ville des mobilités, qui garantit l'accès aux transports collectifs réguliers.

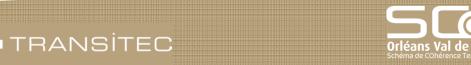


Ville des proximités

Ville élémentaire

Ville des mobilités

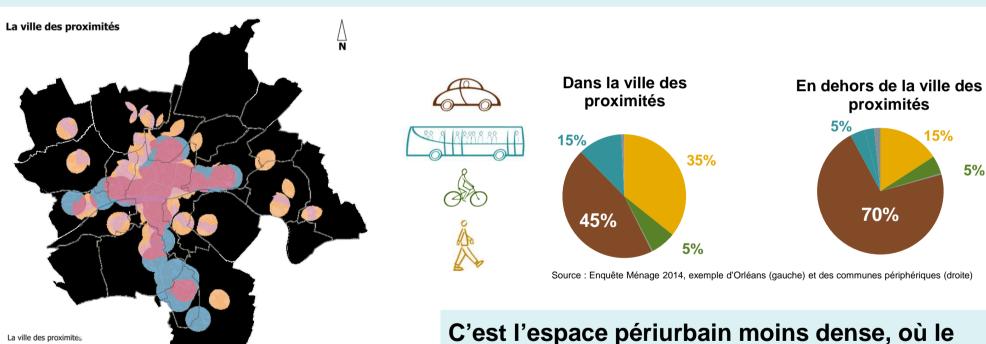
La ville intense où les pratiques de mobilité durables sont directement valorisables.





Pratiques de mobilité hors de la ville des proximités

- 85% du territoire de l'AgglO est situé hors de la ville des proximités, soit 40% des emplois et des habitants situés loin des équipements de base et des réseaux de transport structurants
- Les pratiques modales y sont moins vertueuses.



recours à l'automobile est plus systématique.

Territoire situé en dehors de la ville des proximités



source : AUAO





Ville des Mobilités

Ville des Mobilités (bus)

Ville élémentaire + Ville des Mobilités

Ville des mobilités : secteurs à proximité d'une gare Sncf et/ou d'un arrêt de Tramway ou d'une ligne structurante de bus



Pratiques de mobilité hors de la ville des proximités

En dehors de la ville des proximités, le choix pour un déplacement d'une alternative à l'usage individuel de l'automobile est moins évident :

- La desserte en transport collectifs réguliers ne peut être efficace, et est donc souvent absente ou faible. Elle n'est pas attractive pour les personnes qui ont accès à un véhicule individuel.
- Les distances de déplacement s'allongent et sont donc moins adaptées aux modes actifs.







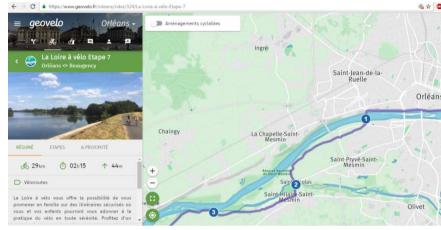


Quelles pistes de solution face à ce constat ?

- Les usages alternatifs et partagés du véhicule particulier,
- La pratique de l'intermodalité,
- Le développement de nouveaux outils et services dématérialisés,
- Le transport à la demande,
- Le développement d'itinéraires cyclables longue distance,
- La sensibilisation à la mobilité durable et aux moyens mis à disposition dans le périurbain,











Quelques actions déjà mises en place



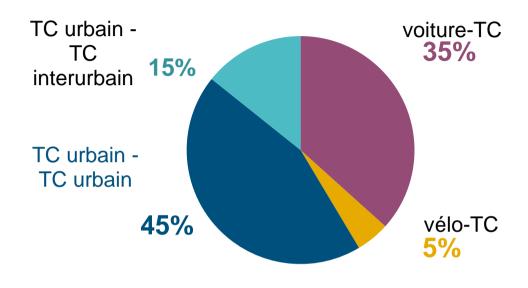






L'intermodalité

- L'intermodalité permet de combiner les modes de déplacement. Elle peut notamment palier un manque d'attractivité des transports collectifs à proximité du point d'origine ou de destination.
- L'intermodalité TC-TC est la plus forte, avec trois pôles d'échanges principaux sont la Gare (Orléans), Léon Blum (St Jean de Braye) et Victor Hugo (Olivet);
- Intermodalité voiture-TC : 1'800 places aménagées occupées à 50% en moyenne.
- Intermodalité vélo-TC : faible mais une communication récente sur les 18 P+R vélo comptabilisant 360 places.



Répartition des types de trajets intermodaux

Quel potentiel pour le développement de l'intermodalité voiture – TC et vélo – TC?







Usages alternatifs du véhicule particulier

Autopartage

Programme du séminaire

- Le service AutoTAO est disponible uniquement dans le cœur de l'AgglO;
- L'autopartage alternatif entre particuliers ou une mise à disposition des véhicules des administrations peut être une bonne alternative.

Covoiturage

- Peu d'aires dédiées à la pratique sur l'agglomération.
- Le Département du Loiret met à disposition une plateforme *covoiturage-loiret.fr* et 15 aires de covoiturage dans le Département.
- Le covoiturage longue distance est une pratique développée à Orléans.







Quelle pertinence et quelles opportunités pour le territoire?



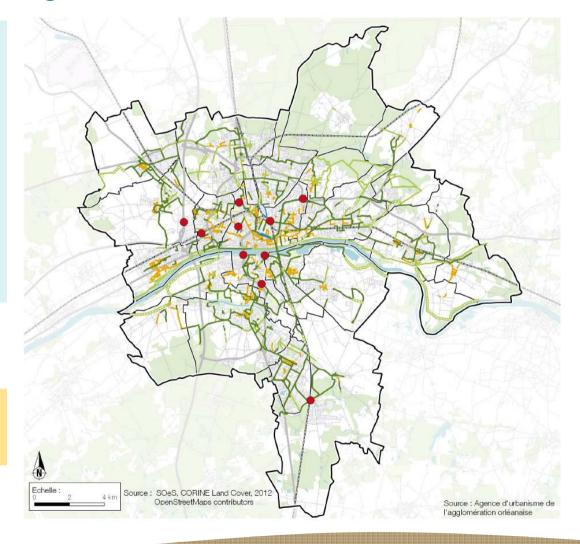




Développement du vélo longue distance

- Le vélo peut être utilisé pour des trajets de longue distance (ex: St Hilaire gare d'Orléans = 30 mn, soit moins de 10 kilomètres).
- Pour cela, l'itinéraire doit être confortable, continu et sécurisé pour le cycliste, notamment lorsqu'il longe des voiries où la vitesse des véhicules est élevée.

Quelle pertinence et quelles opportunités pour le territoire ?







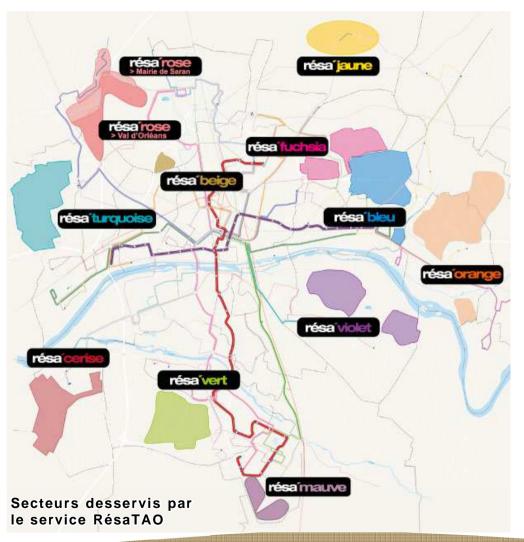




Transport à la demande (TAD)

- Un service de transports collectifs mis en place sur réservation de l'usager, entre un point d'arrêt prédéfini et un arrêt du réseau de transport collectif structurant.
- Fonctionne en complémentarité du réseau classique (horaires fixes, tarification identique, etc).

Le TAD doit-il être étendu, renforcé?





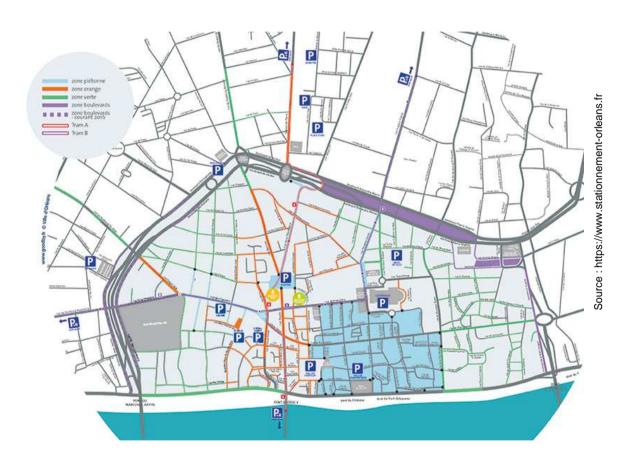




Le stationnement : un levier du report modal

L'évolution de la politique de stationnement en centre-ville est un levier pour le développement des pratiques alternatives à l'usage individuel de l'automobile, même pour les usagers du périurbain.

À Orléans, la démarche a été amorcée en 2015.







Sensibilisation et communication

pour accompagner le changement des pratiques

- Une sensibilisation pour :
 - Mieux faire connaitre l'offre TAO, les services, leur complémentarité, etc.
 - Sensibiliser le grand public à la mobilité durable.
- Une démarche parallèle est par ailleurs menée par l'agglomération pour mieux connaître les besoins du péri-urbain et développer des solutions de mobilité adaptées.



Quelles actions mener pour changer les pratiques modales et/ou rendre les usagers acteurs de leur déplacements?

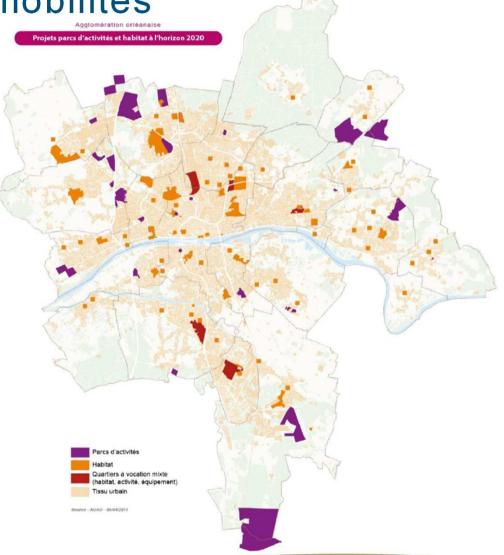




L'extension de la ville des mobilités

- En accompagnement d'un développement urbain dense, la ville des mobilités peut évoluer avec des projets de transports collectifs pour faciliter les pratiques de déplacement vertueuses.
- Mais les réseaux de TC représentent un coût important à supporter par la collectivité et les possibilités d'extension du réseau sont donc limitées.

Quelles pistes d'actions pour accompagner les projets de développement urbain en zone périurbaine et encourager des pratiques de mobilité vertueuses ?









Débat : quelles pistes d'actions à privilégier ?

- Quelle hiérarchisation proposeriez-vous pour les différentes pistes d'actions soulevées ?
 - Covoiturage (aménagements d'aires, communication, ...)?
 - Auto-partage ? Public, privé, ...
 - TàD? autres services de mobilité?
 - Intermodalité automobile TC?
 - Intermodalité vélo TC (aménagements cyclables en rabattement, jalonnement, communication)?
 - Communication, sensibilisation?





Conclusion

Mme SCHAUNER du CEREMA









Orléans Val de Loire



Séminaire Mobilité

Atelier ville des proximités – 25/11/16

Plan de Déplacements Urbains



Boigny-sur-Bionne - Bou - Chanteau - La Chapelle-Saint-Mesmin - Chécy - Combleux Fleury-les-Aubrais - Ingré - Mardié - Marigny-les-Usages - Olivet - Orléans - Ormes Saint-Cyr-en-Val - Saint-Denis-en-Val - Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Saint-Jean-de-Braye Saint-Jean-de-la-Ruelle - Saint-Jean-le-Blanc - Saint-Pryvé-Saint-Mesmin - Saran - Semoy





Suite de l'après-midi : les ateliers

La mobilité durable selon la nature des territoires ...

1- Ville des proximités et mobilité : quelle ambition ?

- Présentation de la ville des proximités et des pratiques de mobilité associées : une compétitivité des transports collectifs et des modes actifs à renforcer
- Echanges sur le niveau d'ambition du PDU (jusqu'où encourager la pratique des modes alternatifs à l'automobile?) et du Scot (extension de la ville des mobilités ou densification)

2- Hors de la ville des proximités : quels leviers pour favoriser la mobilité durable ?

- Déplacements longue distance et mobilité périurbaine : des pratiques durables de mobilité parfois difficiles à mettre en œuvre mais des pistes d'action : sensibilisation, usages alternatifs de la voiture individuelle, intermodalité, extension de la ville des mobilités ...
- Echanges sur la pertinence de certaines actions sur le territoire

Restitution commune (16h45-17h15)







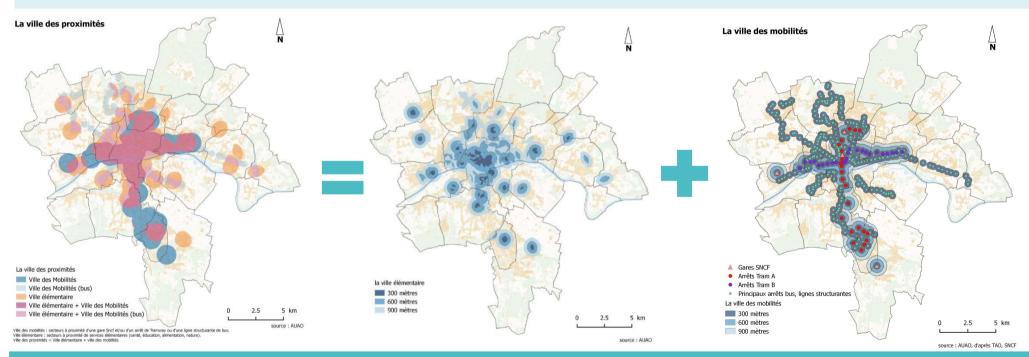


La ville des proximités : qu'est ce que c'est ?

Une armature urbaine conçue pour un développement du territoire durable, constituée de :

- La ville élémentaire, qui offre les meilleures facilités d'accès aux fonctionnalités de la ville ;
- La ville des mobilités.

60% de la population et des emplois sont localisés dans la ville des proximités.



Ville des proximités

Ville élémentaire

Ville des mobilités







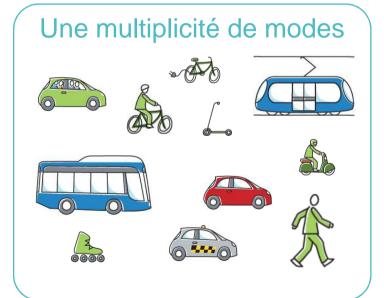


Les 1ère clefs pour promouvoir la mobilité durable

La promotion de la mobilité durable passe notamment par la réduction des besoins de mobilité et la promotion et le report vers les modes de déplacement les plus durables.



La disposition de modes alternatifs à la voiture individuelle : première étape vers un choix modal durable. Des équipements et services à proximité : la première clef pour réduire les distances de déplacement.



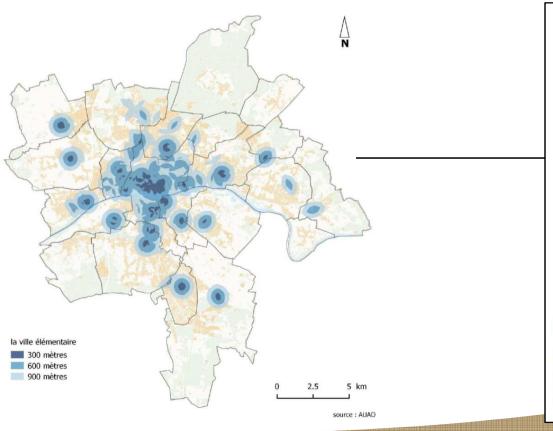
Le choix modal est le résultat d'une réflexion à la fois rationnelle et sensible de chaque individu, et dépendante en premier lieu des modes à disposition, de leur performance et de leur facilité d'accès.

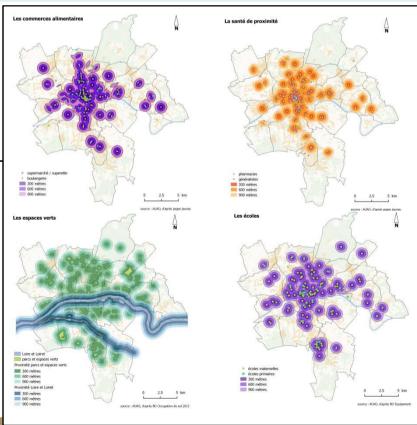




1 - La ville élémentaire

- La ville élémentaire correspond aux secteurs où les services de base sont présents simultanément à une distance de 300 à 900 mètres : commerces alimentaires + santé + écoles + espaces verts.
- La ville élémentaire est la ville intense, dense et mixte, qui regroupe 75% de la population et des équipements, 70% des emplois, sur 20% de la surface de l'AgglO.









Se déplacer dans la ville élémentaire

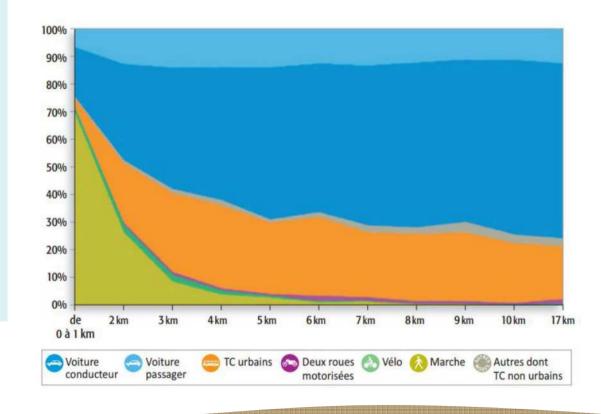
La ville élémentaire est un des socles pour le développement de la mobilité durable sur les territoires.

En maximisant les équipements et services à proximité :

- Elle rend les modes actifs particulièrement adaptés pour certains motifs ...
- et le besoin en mobilité (distance parcourue) est réduit.

Répartition des modes de déplacements en fonction de la distance du déplacement

Source : Observatoire des déplacements de l'agglomération lyonnaise, 2006









Se déplacer dans la ville élémentaire

- **Comment** favoriser les modes plus durables dans la ville élémentaire ?
 - Meilleur partage de la voirie ;
 - Apaisement des vitesses ;
 - Développement de l'usage du vélo;
 - Favoriser l'intermodalité douce ;
- La ville élémentaire vous semble-t-elle une armature pertinente au développement du territoire ?
- Quels atouts/freins pour un usage accru des modes actifs dans la ville élémentaire?







2 - La ville des mobilités

- La ville des mobilités correspond au territoire situé à moins de 900 mètres d'un arrêt de transports collectifs lourds, et à moins de 300 mètres d'un arrêt de bus régulier structurant.
- Comme élément d'armature urbaine pour un développement du territoire durable, elle doit être le secteur où le choix modal « transports collectifs » est possible. Elle évolue avec l'organisation du réseau.

Quel niveau de service des transports collectifs est-il satisfaisant pour que le choix modal TC soit effectif?

Attente 10 mn 60 mn

Temps de parcours

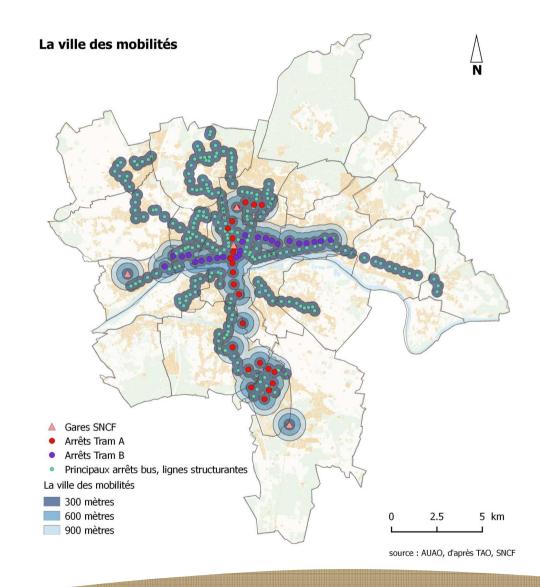
Marche

100 mètres (2mn)



900 mètres (15mn à pied - 5mn en vélo)

TRANSITEC









Renforcer / consolider la ville des mobilités

- Pourquoi renforcer la ville des mobilités ?
 - Pour valoriser l'usage des transports collectifs ;
 - Pour accompagner le développement du territoire.





- Comment la renforcer ?
 - Par une **extension de l'offre** mais dans une logique rationalisée au vu du déploiement de l'offre actuelle et des coûts engendrés pour la collectivité.
 - Par une amélioration de l'attractivité et de l'offre existante via :
 - la politique de stationnement ;
 - la sensibilisation, la communication et l'accompagnement aux changements modaux ;
 - la valorisation de l'intermodalité (piétons, vélos notamment);
 - l'amélioration des performances du réseau (temps de parcours, etc).









Débat sur la mobilité dans la ville des proximités

- La ville des proximités semble-t-elle pertinente comme armature urbaine pour un développement urbain durable du territoire ?
- Quels sont les leviers les plus pertinents pour améliorer la compétitivité des modes alternatifs à la voiture dans la ville des proximités ?
 - Développer l'offre TC ? Améliorer la vitesse des transports collectifs ? Développer les transports collectifs en site propre ?
 - Améliorer la continuité, la sécurité et le confort des aménagements cyclables?
 - Apaiser la circulation ? Organiser un meilleur partage de l'espace urbain en faveur des piétons, vélo, TC? Renforcer le jalonnement piéton?
 - Faire évoluer la politique de stationnement ?
 - Sensibiliser à la mobilité durable ? Accompagner les changements de comportements ? Rendre les usagers acteurs de leur déplacements ?...
 - Améliorer l'intermodalité et la complémentarité entre les différents services de mobilité?





Conclusion

Mme SCHAUNER du CEREMA







